

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18155**

Intitulé

Responsable de l'ingénierie des systèmes d'information et de communication option systèmes et réseaux, option analyse et développement et option télécommunications

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|---|--|
| Ministère de la défense - Centre de formation de la défense (CFD) | Directeur du CFD |

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Au sein d'un Etablissement du ministère de la défense et d'autres ministères, les missions du titulaire du titre consistent à :

- Manager les ressources humaines et la qualité
- Conduire un projet du domaine des systèmes d'information et de communication (SIC)
- Conseiller et apporter une expertise technique dans le domaine des SIC
- Définir le besoin en achat, organiser et réaliser des achats publics.

Pour l'ensemble de ces activités, le titulaire de la certification a pour mission :

- d'être en relation avec la direction, les chefs de projets, les architectes techniques des SI (systèmes d'information), ainsi que les utilisateurs.
- d'être en relation avec les entreprises dans le cas d'externalisations de prestations.
- d'animer et de diriger des équipes.

Principales activités en fonction de 3 options :

Option analyse et développement : Concevoir, développer, déployer et maintenir des applications informatiques. Appliquer les méthodes de conduite de projet et respecter la politique de sécurité des SIC (systèmes d'information et de communication) ainsi que la réglementation en vigueur.

Option Systèmes et réseaux : Concevoir l'architecture réseau, mettre en place, exploiter, administrer et maintenir les infrastructures réseaux, les serveurs et les postes de travail, selon la politique de sécurité des SIC (systèmes d'information et de communication) et la réglementation en vigueur.

Option Réseaux de Télécommunications : Mener des études, des déploiements, le maintien en condition opérationnelle et la supervision de réseaux de télécommunications. Analyser les risques de pénétration ou d'agression liés aux phénomènes de rayonnements, de compatibilité électromagnétique inhérents à ces systèmes. S'assurer du respect de la politique de sécurité des SIC et de la réglementation en vigueur édictée par l'ANFr (Agence Nationale des Fréquences).

Principales capacités attestées communes aux 3 options :

- Maîtriser les techniques de management, d'organisation et de communication.
- Maîtriser les méthodes du management de la qualité, en tenant compte des conditions opérationnelles.
- Composer avec les réalités économiques et les contraintes réglementaires et administratives.
- Exploiter les bases du code des marchés publics et des achats publics, et participer à la stratégie d'achat (choix de procédures, commissions).
- Analyser les besoins en achats de matériels et/ou de logiciels et/ou de services, et rédiger des cahiers des charges ou CCTP en déterminant des critères de choix.
- Gérer un projet selon les méthodes en vigueur (analyse du besoin, étude de l'existant, proposition de solutions, estimation de charges, planification et suivi de projet, gestion des risques, gestion des ressources, assurance qualité...).
- Etudier, proposer et justifier une architecture et l'adapter à ses besoins.
- Etre sensibilisé à la problématique SSI, et utiliser les outils d'audit permettant d'évaluer la sécurité du SI.
- Définir et appliquer le plan d'action des correctifs de sécurité.
- Mettre en œuvre les techniques de protections contre la plupart des attaques et intrusions dans les SI et leurs évolutions.
- Appliquer et faire appliquer les orientations et les directives du ministère de la défense dans le domaine des SIC.
- Identifier et analyser les techniques ou les technologies mises en œuvre au sein du ministère de la défense.
- Suivre les innovations majeures de son métier, tant pour les méthodes que pour les produits.

Principales capacités attestées propres à chaque option :

Option Analyse et Développement:

- Proposer une solution technique en adéquation avec les besoins futurs.
- Réaliser l'architecture du SI.
- Analyser et modéliser des SI (MERISE, UML...).
- Programmer des applications en maîtrisant les langages de programmation et administrer les SGBD

- Mettre en œuvre les règles de sécurité dans le développement applicatif.

Option Systèmes et Réseaux :

- Proposer une solution technique en adéquation avec les besoins futurs.
- Administrer les réseaux locaux, les systèmes d'exploitation des serveurs et des postes de travail.
- Gérer et faire gérer son parc informatique, les équipements serveurs et réseaux.
- Mettre en œuvre les règles de sécurité dans le domaine des réseaux et des systèmes d'exploitation.

Option Réseaux de Télécommunications :

- Proposer une solution technique en adéquation avec les besoins futurs.
- Administrer les réseaux de télécommunications et de transmission hyperfréquence.
- Gérer et faire gérer son parc informatique, les équipements réseaux et télécommunications et hyperfréquences.
- Mettre en œuvre les règles de sécurité dans le domaine des réseaux de télécommunications ou de transmission hyperfréquence.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du titre exerce au sein d'un établissement du ministère de la défense, dans le domaine des systèmes d'information et de communication (SIC).

Son activité se situe sur un site unique allant d'une centaine de personnes à plusieurs milliers, ou sur plusieurs sites dans le cadre de coordination d'activités.

Sur des sites de grande taille, une partie importante de son activité peut prendre la forme de délégation et de management d'équipes, alors que sur des sites de moindre importance, il assure lui-même ou avec l'équipe qu'il encadre, les fonctions dévolues à son métier.

Dans le secteur public, l'activité de ce métier s'exerce au sein d'une administration, en collectivité territoriale, en entreprise publique ou établissement public.

Dans le secteur civil, l'activité de ce métier s'exerce au sein d'entreprises industrielles, de sociétés de services, de bureaux d'études et d'ingénierie de petites ou grandes structures.

Sous la responsabilité d'un chef d'unité SIC, le titulaire du titre encadre la plupart du temps une équipe de techniciens du ministère de la défense et/ou d'ouvriers d'état.

Il est autonome dans ses prises de décision tout en appliquant les directives et recommandations en vigueur. Il peut être amené à occuper les postes suivants :

- Administrateur de systèmes d'information et de communication
- Chef de projet de systèmes d'information et de communication
- Adjoint au directeur des systèmes d'information et de communication
- Responsable de la sécurité des systèmes d'information et de communication
- Chef de service informatique
- Expert technique en systèmes d'information et de communication
- Architecte des systèmes d'information et de communication
- Responsable pédagogique dans les systèmes d'information et de communication

Codes des fiches ROME les plus proches :

- M1801 : Administration de systèmes d'information
- M1802 : Expertise et support en systèmes d'information
- M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information
- M1805 : Études et développement informatique
- M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte trois composantes liées aux capacités citées ci-dessus :

- 1 - Contrôle continu sous la forme d'études de cas, de travaux pratiques et d'épreuves écrites.
- 2 - Projet de spécialisation : réalisation d'une étude technique, travail personnel et présentation orale.
- 3 - Mémoire et soutenance orale d'une étude technique menée lors du stage en entreprise (durée d'environ 10 semaines)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUI/NON | | COMPOSITION DES JURYS |
|--|---------|---|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | Le directeur ou son représentant 6 membres dont 2 internes au centre et 4 externes |
| En contrat d'apprentissage | | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | | Le directeur ou son représentant 6 membres dont 2 internes au centre et 4 externes |
| En contrat de professionnalisation | | X | |
| Par candidature individuelle | | X | |

| | | |
|---|---|--|
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2006 | X | Le directeur ou son représentant 6 membres dont 2 internes au centre et 4 externes |
|---|---|--|

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Responsable d'études et de travaux en informatique systèmes et réseaux", avec effet au 18 novembre 2005, jusqu'au 18 novembre 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 20 janvier 2014 publié au Journal Officiel du 30 janvier 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé " Responsable de l'ingénierie des systèmes d'information et de communication option systèmes et réseaux, option analyse et développement et option télécommunications" avec effet au 18 novembre 2010, jusqu'au 30 janvier 2019.

Fusion de trois certifications :

- Responsable d'études et de travaux en informatique systèmes et réseaux :

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au journal officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1991 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Diplôme de qualification supérieure options : systèmes et réseaux, développement bases de données, informatique générale'

Arrêté du 27 novembre 1995 publié au Journal Officiel du 14 décembre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Diplôme de qualification supérieure en techniques des systèmes terrestres et d'information option : Informatique.

- Responsable d'études et de travaux en informatique développement

Arrêté du 15 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 18 novembre 2005, jusqu'au 18 novembre 2010.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au journal officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1991 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Diplôme de qualification supérieure options : systèmes et réseaux, développement bases de données, informatique générale'

Arrêté du 27 novembre 1995 publié au Journal Officiel du 14 décembre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Diplôme de qualification supérieure en techniques des systèmes terrestres et d'information option : Informatique.

- Responsable d'études et de travaux en télécommunication :

Arrêté du 15 octobre 2005 publié au Journal Officiel du 18 novembre 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 18 novembre 2005, jusqu'au 18 novembre 2010.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au journal officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1991 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Diplôme de qualification supérieure en techniques navales option : Télécommunications'

Arrêté du 27 novembre 1995 publié au Journal Officiel du 14 décembre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique : homologation sous l'intitulé 'Diplôme de qualification supérieure en techniques navales option : Télécommunications'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

25 candidats ont obtenu la certification entre 2008 et 2011 dont 5 par le biais de la VAE

Autres sources d'information :

www.defense-mobilité.gouv.fr

<http://www.defense.gouv.fr>

Lieu(x) de certification :

Ministère de la défense - Centre de formation de la défense (CFD) : Centre - Cher (18) [BOURGES]

Ministère de la défense - Secrétariat Général pour l'Administration (SGA) - **Centre de Formation de la Défense** (CFD) - 16 boulevard Lahitolle - 18000 BOURGES

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre de formation de la défense à Bourges

Historique de la certification :

Nouvelle appellation de l'autorité certificatrice et de l'organisme certificateur : Ministère de la défense - Secrétariat Général pour l'Administration (SGA) - **Centre de Formation de la Défense** (CFD) (arrêté du 8 février 2011 - JO du 17 février 2011) à la place de MINISTERE DE LA DEFENSE DELEGATION GENERALE POUR L'ARMEMENT (DGA) CENTRE DE FORMATION DE BOURGES (CFBS)

Anciens libellés : - Diplôme de qualification supérieure en techniques des systèmes terrestres et d'information option : Informatique (arrêté du 27 novembre 1995 publié au Journal Officiel du 14 décembre 1995)

- Diplôme de qualification supérieure en techniques des systèmes terrestres et d'information option : Systèmes et Réseaux (arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999)

Certification précédente :

* Diplôme de qualification supérieure en techniques des systèmes terrestres et d'information option : Systèmes et Réseaux

Certification précédente : Responsable d'études et de travaux en informatique systèmes et réseaux